

Magdelhayne F. Buteau

Le programme de moniteurs

Son apport au développement du bilinguisme au Canada

A monitor is a full-time university student who earns by competition the additional part-time employment, under the direction of a teacher of second languages, of assisting in conversational skills those who have already acquired some knowledge of his or her language. The program, sponsored by the federal government for both French and English as second languages, has been in operation for some two or three years in universities across Canada. Buteau explores its history and manner of operation and discusses its intrinsic pedagogical advantages, conspicuous among which is the element of live illustration, afforded by the actions and personality of the monitor, of the other culture in which the second language is embedded.

Le bilinguisme est un phénomène qui fait l'objet d'étude approfondie de la part de plusieurs disciplines et qui peut s'analyser selon une variété de paramètres et de typologies. Dans le présent article il sera ramené à ses dimensions canadiennes et sera examiné plus précisément du point de vue de l'apport qu'y contribue le programme des moniteurs de langue seconde. A cette fin, nous tracerons brièvement les grandes lignes de ce programme et nous décrirons particulièrement les traits distinctifs de son implantation à McGill. Nous montrerons ensuite comment il contribue à procurer aux moniteurs et aux bénéficiaires de leurs services, l'avantage d'améliorer leur connaissance des deux langues officielles du Canada.

L'objectif explicite du programme de moniteurs de langue seconde est, selon les documents officiels, de promouvoir l'apprentissage et l'usage des langues officielles par l'échange d'étudiants qui acceptent d'agir comme moniteurs de français ou d'anglais dans toutes les provinces du Canada ainsi qu'au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. Le Secrétariat d'Etat en assure le financement et les provinces se chargent de l'administration en liaison avec le Conseil des ministres de l'Education.

Ce programme s'adresse aux étudiants de niveau post-secondaire. Pour participer au programme, un étudiant doit s'inscrire à temps plein dans un établissement universitaire et doit pouvoir exercer à temps partiel la fonction de moniteur sous la direction d'un professeur de langue seconde. En général, les moniteurs ne sont pas responsables d'activités proprement dites d'enseignement. Ils consacrent l'équivalent d'une journée par semaine à partager, avec d'autres Canadiens, leur langue et leur culture.

Le programme de moniteurs est de création relativement récente. Il fut lancé en 1973 à titre de projet pilote. En raison de ses implications nouvelles, le programme dut être rodé dans l'improvisation. Ce n'est pas sans heurts ni sans difficultés que les quelque deux cents moniteurs de la première heure réussirent à ouvrir et à tracer les voies propres à l'établissement officiel du programme tel qu'il existe maintenant. Les rapports annuels du Coordonnateur canadien du programme indiquent que graduellement des solutions efficaces sont apportées aux problèmes de sélection, d'assignation et de coordination que soulève cette vaste organisation. Les statistiques démontrent aussi que de plus en plus de milieux scolaires manifestent de l'intérêt pour le programme et que de plus en plus d'étudiants sont disposés à relever le défi de faire progresser le bilinguisme et le biculturalisme *a mari usque ad mare*. En février 1977, compte tenu de prévisions excédentaires de 6%, quelque 800 moniteurs furent désignés pour l'année 1977-1978. Les universités ontariennes devaient en accueillir environ 300 et celles du Québec, environ 200, dont 25% d'origine québécoise.

Dans le passé, au Québec, les services de moniteurs n'étaient disponibles qu'en milieu universitaire. Cependant, depuis septembre 1977, un certain nombre des moniteurs sont envoyés dans les collèges publics et privés ainsi que dans les écoles élémentaires et secondaires. Dans ces milieux, les moniteurs doivent s'intégrer dans des structures institutionnelles établies. Ils exercent des activités dites "complémentaires" par rapport à l'enseignement normalement dispensé et ils travaillent sous la surveillance et la direction d'un spécialiste de l'enseignement de la langue seconde. Cependant cet encadrement permet aux moniteurs de déployer toute la créativité et l'initiative dont ils sont capables.

A McGill, quarante moniteurs avaient été désignés par le Conseil des Ministres pour exercer leurs fonctions à McGill même durant la présente année universitaire. Sur ce nombre vingt-huit seulement sont actuellement en service, les autres s'étant orientés ailleurs, pour poursuivre leurs études.

Origine linguistique	Origine géographique		Total
	Québec	Autres Provinces	
Anglophones	6	5	11
Francophones	11	6	17
Total	17	11	28

Les tâches que les moniteurs sont appelés à remplir en milieu universitaire diffèrent sensiblement de celles qui leur sont confiées dans d'autres établissements scolaires. Elles comportent beaucoup plus de flexibilité et de variété. A McGill, par exemple, certains moniteurs consacrent plusieurs heures à animer des séances de conversation selon un programme plus ou moins structuré avec des personnes qui, possédant une certaine connaissance de la langue seconde, souhaitent se familiariser davantage avec différents registres et niveaux linguistiques. Parmi ces personnes se retrouvent des professeurs, des cadres, du personnel de soutien aussi bien que des étudiants poursuivant différents programmes d'études. D'autres moniteurs font équipe pour exercer leur animation linguistique d'une façon plus régulière auprès d'étudiants qui se rencontrent aux heures de détente et du déjeuner. Finalement, d'autres agissent à titre d'assistants auprès de professeurs dans le cadre de cours de langue seconde offerts aux étudiants réguliers ou aux adultes inscrits aux programmes de l'Extension de l'Enseignement. En relation avec ces cours, plusieurs moniteurs ont l'occasion de participer à des week-ends d'immersion et à des activités socio-culturelles où leur présence constitue un facteur essentiel de ces "organisations parapédagogiques".

L'énumération des services rendus par les moniteurs ne serait pas complète sans la mention de certaines tâches ponctuelles comme par exemple, la correction phonétique et l'entraînement à la lecture orale à l'occasion de la préparation de conférences; l'élaboration et la démonstration de matériel didactique; la participation à des séances d'examen en langue seconde ou à des enquêtes sociolinguistiques.

Il est donc possible d'identifier trois caractéristiques générales du déroulement du programme de moniteurs à McGill. Le moniteur remplit un rôle multiforme dans un cadre très flexible; quel que soit son lieu de travail, il agit constamment sous la surveillance plus ou moins immédiates de spécialistes de l'enseignement des langues secondes; sa relation d'aide est marquée par le fait qu'il travaille avec des personnes qui sont rarement plus jeunes que lui et qui, en général, décident de plein gré d'améliorer leur capacité de communiquer en langue seconde.

Services rendus à la pédagogie des langues

Malgré la diversité des circonstances dans lesquelles le moniteur remplit ses responsabilités, la nature de l'aide qu'il apporte demeure sensiblement la même. Elle peut se résumer en affirmant que le moniteur contribue directement ou indirectement à motiver et à stimuler la communication naturelle et spontanée en langue seconde non pas par un enseignement dogmatique, mais simplement par une présence linguistique et culturelle authentique. En collaboration avec l'enseignant il pallie l'insuffisance des manuels et des documents sonores dont souvent la langue a été, selon Poujol (1973:12), "artificiellement aseptisée et homogénéisée". Dans cette optique, le rôle du moniteur s'apparente de très

près à celui de l'assistant de langues vivantes qui a fait l'objet d'un numéro spécial du *Français dans le Monde* en juin 1973 et qui, parce qu'il est connu depuis longtemps, constitue, selon Delacquis (1973:6), une "réalité familière" dans les centres d'enseignement des langues vivantes. En d'autres mots, l'action d'un assistant ou d'un moniteur peut faciliter l'appropriation d'un second code linguistique et, par conséquent, l'accès au bilinguisme à un plus grand nombre d'apprenants engagés dans des études de langues. Cette action se justifie par les différentes façons dont la collaboration du moniteur correspond à la plupart des nouvelles tendances qui semblent orienter actuellement la pédagogie des langues. En effet, l'accent est mis sur la personnalisation de l'intervention pédagogique, sur les besoins des étudiants selon les caractéristiques individuelles et sociales de chacun, sur l'importance de la créativité et de la situation dans l'acte du discours, sur la compétence de communication, sur les facteurs sociolinguistiques et sur l'utilisation des média susceptibles de susciter le plus de réaction.

L'enseignement formel d'une langue se fait habituellement à des groupes qui sont déterminés selon des normes économiques plutôt que psychologiques. Il arrive très souvent que l'enseignant, malgré ses convictions et sa compétence professionnelles, ne puisse pas, par son intervention exclusive, assurer un enseignement qui convienne aux besoins individuels de ses élèves. La présence d'un moniteur permet, dans une certaine mesure, de décupler et prolonger l'action du professeur en salle de classe, de la renforcer et de la compléter en dehors de la salle de classe et ainsi de mieux répondre aux attentes personnelles des apprenants.

De plus, les récentes données de la psycholinguistique (Selinker, 1972) nous portent à croire que l'apprentissage d'une langue seconde doit passer par une série de stades intermédiaires de compétence et que l'occasion de communiquer spontanément aide l'apprenant à franchir ces stades d'une façon efficace. Or, comme le rôle principal du moniteur est celui d'animer des moments de conversation, il semble que le moniteur ait moins de préjugés contre la faute. De plus, parce que son comportement est habituellement plus libéral que celui du professeur, et son attitude plus égalitaire, le moniteur peut assurer une plus grande authenticité de relation. Il peut inciter les apprenants à s'engager librement dans l'expression de leurs idées, à faire preuve de créativité linguistique, selon les exigences de la situation. C'est ainsi qu'avec le concours d'un moniteur dynamique et ingénieux, les apprenants laissent tomber graduellement leurs inhibitions et développent naturellement l'art de s'exprimer couramment et facilement.

La communication humaine comporte aussi des dimensions sociologiques et culturelles (Porcher, 1976). Ces dimensions deviennent de plus en plus apparentes quand il faut en tenir compte dans l'apprentissage d'une autre langue, apprentissage qui ne peut être satisfaisant sans une familiarisation suffisante avec la culture où baigne cette langue (Altman, 1974). Considéré sous cet angle, le programme des moniteurs constitue une application vivante des fondements de la sociolinguistique. Le moni-

teur se présente non seulement comme un exemple vivant de l'autre culture, mais aussi comme un représentant capable d'expliquer et d'interpréter ses traits distinctifs. Il peut donc contribuer par son interaction personnelle au développement d'attitudes positives et à une saine ouverture d'esprit sur les questions culturelles. Il pourra le faire mieux que tout moyen audio-visuel faisant partie de la panoplie d'équipements et d'aides didactiques que comporte habituellement le centre de ressources pour l'enseignement des langues. En fait, selon Ménard (1975-56), "le moniteur de langue seconde a tout de l'audio-visuel et, de plus, . . . il a une imagination, des sentiments et il n'arrête pas de penser." Il peut donc naturellement introduire la variété de contenu et de procédés qui semble si utile pour susciter et soutenir l'intérêt dans n'importe quel apprentissage, et particulièrement dans celui des langues.

Soutien pédagogique, illustration linguistique et culturelle, animation entraînante et éclairante, voilà en résumé les avantages que procure aux enseignants et aux apprenants la présence d'un bon moniteur parmi eux. Mais le moniteur ne fait pas que promouvoir le bilinguisme chez les autres, il cultive et enrichit son propre bilinguisme.

Avantages offerts au moniteur

Le moniteur reçoit une rémunération pour les services qu'il rend et c'est là un avantage bien tangible qui facilite considérablement la poursuite de ses études universitaires dans une autre province. La possibilité de concilier déplacement régional et préparation à une carrière constitue probablement pour le moniteur l'un des avantages majeurs du programme. Pour les gens de tous les âges, l'élargissement de leur horizon géographique s'accompagne habituellement de l'élargissement de leurs points de vue sociaux; le moniteur n'échappe guère à cette influence. Son insertion dans un nouveau contexte culturel et sociologique l'oblige à prendre conscience de son identité culturelle, à vérifier ses préjugés et à dissiper son ignorance au sujet de différents groupes de ses concitoyens. Ce sont là les avantages mis de l'avant explicitement par les programmes d'échange d'étudiants préconisés encore récemment dans les derniers rapports de la Northeast Conference (1978:48).

A l'occasion d'une enquête conduite auprès des moniteurs qui exerçaient leurs fonctions à McGill en 1975-1976 et en 1976-77, la majorité des répondants ont indiqué que, du point de vue culturel, ils constataient plus de ressemblances que de différences entre leur milieu d'origine et celui de Montréal, et que le contact prolongé et "existentiel" avec des Montréalais leur avait appris à mieux les comprendre et à développer une grande ouverture d'esprit au sujet du multiculturalisme canadien. Evidemment cette ouverture culturelle n'est pas univoque pour tous les moniteurs. Pour les anglophones, il inclut non seulement la culture française mais aussi celle des Néo-Canadiens. Pour les francophones, il s'agit surtout de culture québécoise y compris la culture anglophone montréalaise (Buteau, 1976). Une évaluation longitudinale conduite à l'échelle canadienne par des chercheurs albertains doit faire l'analyse d'une façon plus précise des effets du programme sur les attitudes culturelles des moniteurs.

L'évaluation globale du programme portera aussi sur les progrès linguistiques des moniteurs. A cet égard, quelques constatations sont déjà disponibles au sujet des moniteurs de McGill. Bien que la plupart des moniteurs francophones qui viennent des autres provinces soient fonctionnellement bilingues, plusieurs d'entre eux admettent volontiers qu'après une année de monitorat, ils semblent mieux connaître le français et l'anglais. Comme ils ont souvent à comparer le fonctionnement de ces deux langues et à réfléchir sur les particularités de chacune pour mieux aider les personnes auprès desquelles ils travaillent, ils constatent une certaine amélioration de la qualité de leur bilinguisme. Quant aux anglophones qui viennent de l'extérieur, plusieurs d'entre eux sont inscrits au Département de langue et littérature françaises et la plupart profitent de nombreuses activités socio-culturelles françaises qui existent à Montréal; ils enrichissent ainsi leur connaissance du français tant par leurs études que par leurs activités de moniteurs.

Un autre effet important qui résulte du programme de moniteurs est l'intérêt qu'il suscite chez quelques-uns d'entre eux pour l'enseignement des langues et les questions s'y rapportant. Bien que relativement peu d'entre eux se destinent à l'enseignement, plusieurs se proposent de continuer dans leur milieu à animer des groupes bilingues et multiculturels.

Depuis sa mise en place, le programme des moniteurs de langue seconde ne cesse de prendre de l'ampleur et de l'envergure. Tel que noté ci-dessus, le principe fondamental n'en est pas nouveau, mais son application dans les diverses régions du pays constitue une innovation remarquable, capable de mettre en contact des gens et des milieux restés longtemps mutuellement méconnus. Après à peine cinq années d'existence, le programme de moniteurs de langue seconde peut être considéré comme une entreprise nationale marquée au coin du succès et pleine de promesses pour l'avenir de l'apprentissage des langues secondes et l'expansion sereine du bilinguisme au Canada.

REFERENCES

- Altman, H., and Hanzeli, Victor, eds. *Essays on the Teaching of Culture*. Detroit: Advancement Press, 1974.
- Buteau, Magdelhayne. *Le Programme interprovincial de moniteurs de langue seconde à l'Université McGill*. Rapport soumis au Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada), août 1976.
- Delacquis, Max. "L'assistant de langue vivante: Introduction." *Le Français dans le Monde* 97 (juin 1973): 9-13.
- Ménard, Jean. "Le moniteur de langue seconde." *The Canadian Modern Language Review* 32, 1 (octobre 1975): 56-59.
- Porcher, Louis. "Le sociologique dans le linguistique: de quelques principes et conséquences." *Le Français dans le Monde* 121 (mai-juin 1976): 6-10.
- Poujol, Jacques. "Qu'est-ce qu'un assistant? Hier et aujourd'hui." *Le Français dans le Monde* 97 (juin 1973): 8-13.
- Secrétariat d'Etat. *Programme de moniteurs de langue seconde*. Brochure de renseignements, mars 1977.
- Selinker, Larry. "Interlanguage." *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 10 (1972): 209-31.